

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00343
Numéro SIREN : 352 488 076
Nom ou dénomination : GABRIEL AMAR ET ASSOCIES INTER AUDIT INTERNATIONAL
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2023 sous le numéro de dépôt 55236

SAS. GABRIEL AMAR ET ASSOCIETES INTER AUDIT INTERNATIONAL

AU CAPITAL DE : 67 248 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7-9 RUE PELEE 75011 PARIS

R. C. S. PARIS 352 488 076

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 26 DECEMBRE 2022

Le 26.12.2022
à 14 heures

Les associés de la société SAS. GABRIEL AMAR ET ASSOCIES INTER AUDIT INTERNATIONAL au capital de : 67 248 EUROS se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gabriel AMAR.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Gabriel AMAR, 4104 actions

Soit au total 4203 actions

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

. Le texte des résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation de la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

Et constate, à cet effet, la signature du présent procès-verbal par l'ensemble des associés personnellement présents et réunissant la totalité des parts du capital social. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Transférer le siège social du 7-9 rue Pelée 75011 PARIS qui deviendra établissement secondaire, au 6 rue Michel Chasles 75012 PARIS

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des associés décide de :

- Transférer le siège social du 7-9 rue Pelée 75011 PARIS, qui deviendra établissement secondaire, au 6 rue Michel Chasles 75012 PARIS

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts prévus par les nouvelles dispositions légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés.

Monsieur Gabriel AMAR

DocuSigned by:
AMAR GABRIEL 1
735A7D8053C3412...